



Syndicats et employeurs européens du secteur gazier unis pour dire non au dégroupage

Unis au plan européen, syndicats et employeurs du secteur gazier s'opposent aux **dispositions relatives au dégroupage prévues dans la révision du paquet sur le gaz**. Dans un texte conjoint destiné au Parlement européen, ils expliquent pourquoi c'est une fausse bonne idée pour accélérer la transition énergétique, et défendent au contraire une **transition juste pour le secteur gazier**. La CFE Énergies a participé à la rédaction de cet appel.

Certes, les partenaires sociaux européens du secteur gazier, Eurogas représentant les employeurs, et EPSU et IndustriAll Europe représentant les syndicats, reconnaissent l'importance du paquet gaz en cours de discussion au Parlement européen et défendent la nécessité de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un secteur compétitif pour les gaz renouvelables et décarbonés.

Mais ils **s'opposent aux règles de dégroupage plus que strictes pour les activités liées à l'hydrogène et qui fragiliseraient l'avenir des infrastructures gazières européennes**.

En effet, la proposition de la Commission européenne de modifier le cadre législatif actuel pourrait décourager certains exploitants d'**investir dans les infrastructures d'hydrogène ou dans la formation ou la reconversion pourtant fortement nécessaires aux transitions professionnelles des salariés du secteur**.

Le concept de **transition juste** doit être fermement ancré dans la politique européenne de décarbonation. C'est la raison pour laquelle les partenaires sociaux considèrent qu'il est nécessaire de **donner la priorité à la conversion des infrastructures gazières existantes** plutôt que de construire de nouveaux réseaux dédiés à l'hydrogène.

L'industrie gazière emploie des millions de salariés en Europe. Les **jeunes talents**

d'aujourd'hui géreront et maintiendront ces infrastructures. Un **dialogue social actif** doit donc être entamé dès aujourd'hui pour préparer les changements à venir.

Il faut faciliter la transition bas carbone de l'industrie du gaz et de sa **nombreuse main d'œuvre qualifiée**, afin d'éviter de graves conséquences sociales et économiques, laissant d'innombrables travailleurs sans emploi et gaspillant un capital humain précieux et une infrastructure énergétique cruciale pour la sécurité énergétique de l'Europe.

Or les dispositions prévues décourageraient non seulement l'investissement dans les infrastructures gazières existantes et dans la construction de nouvelles infrastructures dédiées à l'hydrogène, mais aussi le développement des compétences.

Enfin, le renforcement de la sacro-sainte concurrence à laquelle la Commission tient ne doit pas être considéré comme une fin en soi. Il ne doit pas porter atteinte au respect des droits syndicaux, aux négociations collectives, au partage de l'information, à la consultation et à la création d'emplois de qualité. **L'énergie est un service essentiel et doit être abordable pour tous** afin de réaliser le droit à l'énergie tel qu'il est inscrit dans le socle européen des droits sociaux. **Une fragmentation supplémentaire ne va pas dans le sens de cet objectif**.

Le texte original complet : https://www.eurogas.org/wp-content/uploads/2022/07/Joint-Statement-on-Unbundling_13_July_22.pdf